

**OBJET   GESTION DE L'EFFECTIF COMMUNAL**

**CREATION D'EMPLOIS REpondant A UN ACCROISSEMENT TEMPORAIRE  
D'ACTIVITE**

---

Pour les besoins des services, je vous demande d'approuver la création d'emplois suivants à l'effectif communal répondant à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité.

Pour faire face à un besoin en personnel lié à un accroissement temporaire d'activité, les collectivités territoriales peuvent recourir au recrutement d'agents contractuels, conformément à l'article 3 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant diverses dispositions statutaires relatives à la Fonction publique territoriale. Dans ce cas, le contrat est établi pour une durée maximale de 12 mois, pendant une même période de 18 mois consécutifs.

Ces emplois sont définis en annexe.

Les crédits nécessaires sont prévus au Budget principal.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20130502-13248-1-DE  
Date de réception préfecture : 02/05/2013

Signé électroniquement par :  
Le Maire  
30/04/2013



Gilbert ANNETTE

**OBJET   GESTION DE L'EFFECTIF COMMUNAL**

**CREATION D'EMPLOIS REpondant A UN ACCROISSEMENT TEMPORAIRE  
D'ACTIVITE**

---

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N° 13/2-48 du Maire ;

Vu le rapport de Monsieur HOAREAU Jean-François, 2ème Adjoint, présenté au nom de la Commission Affaire Générale/ Entreprise Municipale ;

Sur l'avis favorable de ladite Commission ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE  
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

Approuve la création des emplois répondant à un besoin en personnel lié à un accroissement temporaire de l'activité figurant à l'annexe jointe conformément à l'article 3 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant diverses dispositions statutaires relatives à la Fonction publique territoriale.

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20130502-13248-2-DE  
Date de réception préfecture : 02/05/2013

Signé électroniquement par :  
Le Maire  
30/04/2013



Gilbert ANNETTE

**ANNEXE**

**CREATION D'EMPLOIS REPONDANT A UN BESOIN EN PERSONNEL  
LIE A UN ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE AU SEIN DE LA COLLECTIVITE**

MOTIF	SERVICE	NOMBRE D'AGENTS	NATURE DES FONCTIONS	NIVEAU DE RECRUTEMENT	REMUNERATION
<b>RENFORT D'EFFECTIF</b>	DIRECTION SPORTS	37	VACATAIRES SPORTIFS	BREVET D'ETAT D'EDUCATEUR SPORTIF (AU MINIMUM)	Vacation horaire entre 14,90 ET 22,26 € bruts en fonction du diplôme déteu par le candidat
<b>RENFORT D'EFFECTIF</b>	TOUS SERVICES	20	FONCTIONS DIVERSES DE CATEGORIE C	NIVEAU V (MINIMUM) OU EQUIVALENT	Entre 1 365,94 € et 1 815,08 € bruts mensuels en fonction de l'expérience et du niveau du candidat

Signé électroniquement par :  
Le Maire  
30/04/2013



Gilbert ANNETTE

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20130502-13248-3-DE  
Date de réception préfecture : 02/05/2013